



Problème loyer impayé

Par **MBM**, le **28/09/2024** à **10:16**

Bonjour,

Je suis locataire depuis Mars 2024 avec un contrat de location de 6 ans signé avec le gestionnaire locatif A.

Les loyers de **Mars/Avril/Mai/juin 2024** payé pour le gestionnaire locatif A.

Le loyer de **juillet 2024** payé pour le gestionnaire locatif A le **27/06** à la suite de la réception de l'appel au loyer le **20/06**.

Le **28/06** j'ai reçu un email du gestionnaire locatif A m'informant que l'immeuble a été vendu à un nouveau propriétaire, et ce dernier a nommé un nouveau gestionnaire B, et m'informe de payer les prochaines loyers y compris celui de **juillet 2024** pour le nouveau gestionnaire B.

Comme réponse à l'email ; j'ai informé l'ancien gestionnaire que j'ai déjà payé le loyer de juillet 2024 suite à la réception de son appel au loyer et que je ne peux pas payer un loyer en double pour l'ancien et le nouveau gestionnaires locatifs.

Son retour était que ce sujet déjà discuté avec le nouveau propriétaire et que les loyers de juillet 2024 déjà payés par les habitants de l'immeuble seront transférés au nouveau propriétaire (avec les dû, cadre de passation).

Juste après une semaine, le **04/07** le nouveau gestionnaire B m'informe qu'il faut payer le loyer de juillet 2024.

Je lui ai informé que c'est déjà payé suite à la réception de l'appel au loyer de l'ancien gestionnaire A, en partageant avec lui les preuves de paiement et les échanges avec l'ancien gestionnaire, et que je ne peux pas payer un double loyer, et que j'ai bien respecté mon contrat de location initial.

Et depuis, le nouveau gestionnaire B ne cesse pas de m'envoyer des relances via des lettres recommandées pour payer ce mois qui est pour lui loyer non payé, idem tous les « Avis d'échéance + Quittance » envoyées jusqu'aujourd'hui sont avec loyer juillet non payé.

J'ai essayé de se rapprocher de l'ancien gestionnaire A en demandant soit un remboursement du loyer de juillet 2024 pour pouvoir faire le virement vers le nouveau gestionnaire B, ou me partager une quittance, le retour était que mon loyer déjà transféré au nouveau propriétaire, et il n'est pas éligible à fournir une quittance il n'est plus responsable.

Vraiment je suis coincé entre eux, quoi faire, j'ai tous les preuves de mes virements.

Merci de vos réponses